

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1400000: transport et logistique

En vigueur au 19/10/2012 (Dernière actualisation de la page 24/04/2014)

Voir les Sous-commissions :

1400100 (Autobus et autocars),

1400200 (Taxis),

1400300 (Transport routier et logistique pour compte de tiers),

1400400 (Assistance en escale dans les aéroports),

1400500 (Déménagement).

Le document concernant le champ de compétence est consultable [ici](#).